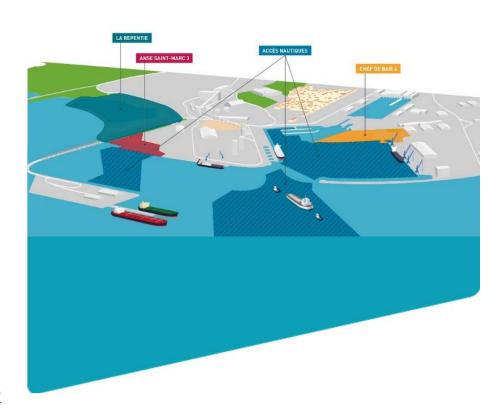


Conseil Consultatif Scientifique du 07/05/2024



Ordre du jour

- > Etat d'avancement et planning prévisionnel de réalisation des travaux
- > Bilan du suivi des mesures « Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »
- Préparation du prochain conseil (date et ordre du jour)
- Questions diverses



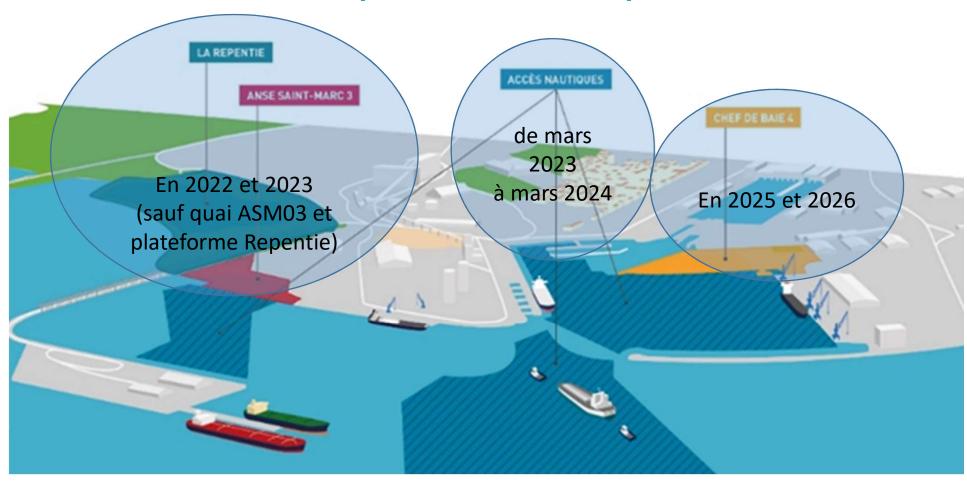


Etat d'avancement et calendrier prévisionnel du projet Port Horizon 2025



Projet et calendrier général

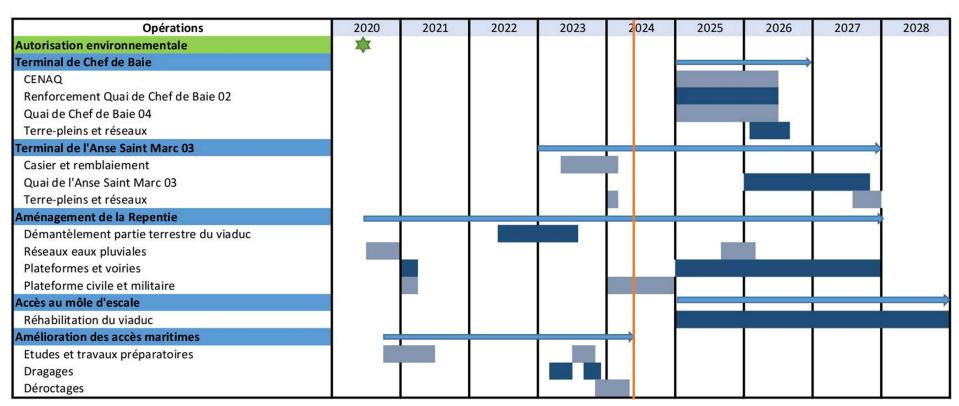
4 opérations au total sur plusieurs années



Informations détaillées sur <u>www.larochelle.port.fr</u>

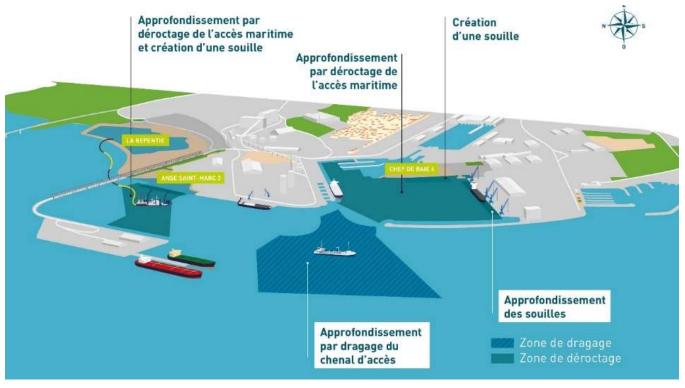


Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux





Etat d'avancement : **Approfondissement des accès nautiques**



- Dragage préliminaire par la drague Cap d'Aunis
- > Dragage final par une drague aspiratrice en marche
- > Déroctage avec une drague désagrégatrice en marche
- > Refoulement hydraulique des matériaux dans le casier de la Repentie
- > Dans les zones exigües, déroctage avec une pelle sur ponton chargeant les matériaux sur un chaland



Groupement en charge des travaux



- Dragage et déroctage
- Remblaiement hydraulique



Suivi environnemental



- Gestion des eaux pluviales
- Préparation des digues du bassin de décantation



Contexte réglementaire

- L'arrêté préfectoral n°20EB0563 autorisant les travaux du projet Port Horizon 2025, modifié par l'arrêté complémentaire n°24-EB-059 du 15 février 2024:
- ➤ Article 4.4 Approfondissement des accès nautiques : Un approfondissement des accès nautiques est réalisé par dragage de 400 000 m³ de matériaux, puis déroctage de 850 000 m³ de matériaux.
- > Avec la répartition suivantes pour les volumes dragués puis clapés en mer :
 - 160 000 m³ sur le site du Lavardin,
 - 240 000 m³ sur le site d'Antioche



Etat d'avancement : (terminé) Etape 1 : Dragage



TONE VANITORS

WE - CRESSED TO STANDARDS

WE - C

2 dragues - 400 000 m³ max

Drague Cap D'Aunis – Mars à octobre 23

- > Puits de 1 100 m³
- > Immersion sur Lavardin => Environ 93 000 m³
- Drague Mellina du 09/11/23 au 12/01/24
 - > Puits de 3 000 m³
 - > Immersion sur Lavardin et Antioche

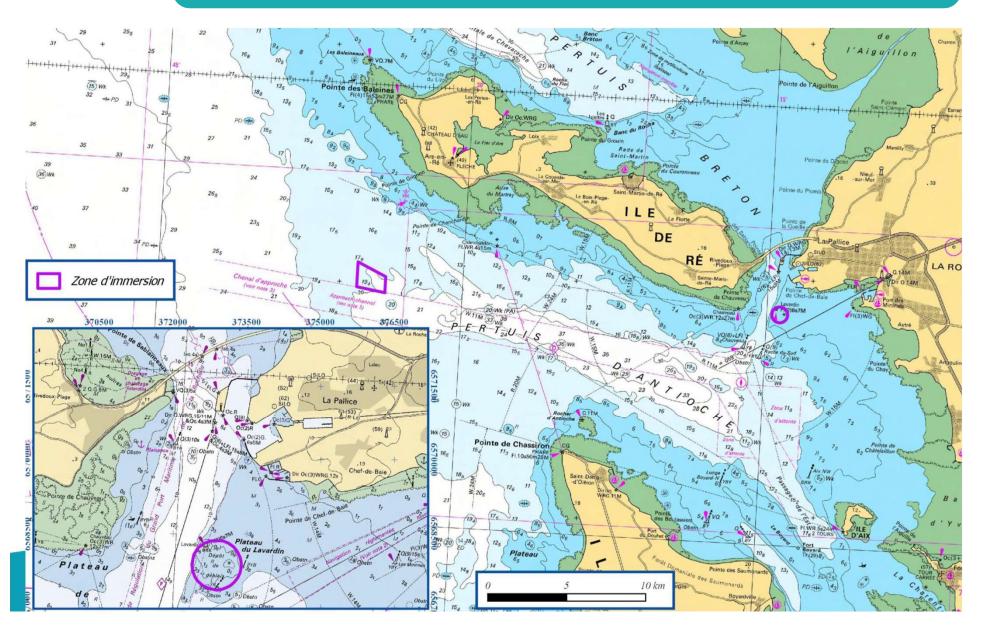
=> Environ 162 000m³



www.larochelle.port.fr



Zones d'immersion





Etat d'avancement : (terminé) Etape 2 - Déroctage

 $=> 850\ 000\ m^3\ (max)$

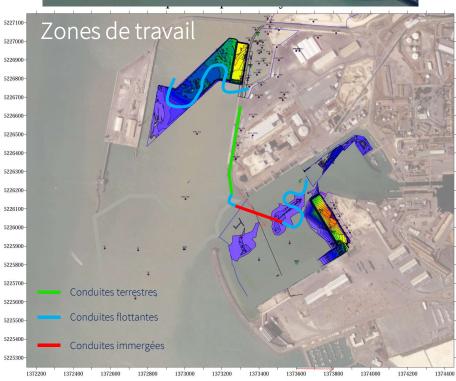
Déroctage hydraulique et refoulement

Déroctage: 22/12/23 au 08/03/24

Rejet: du 25/12/23 au 12/03/24





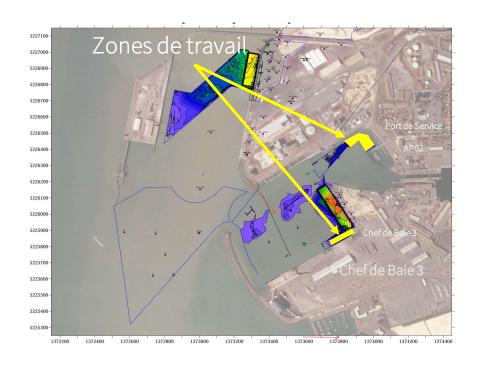




Déroctage mécanique





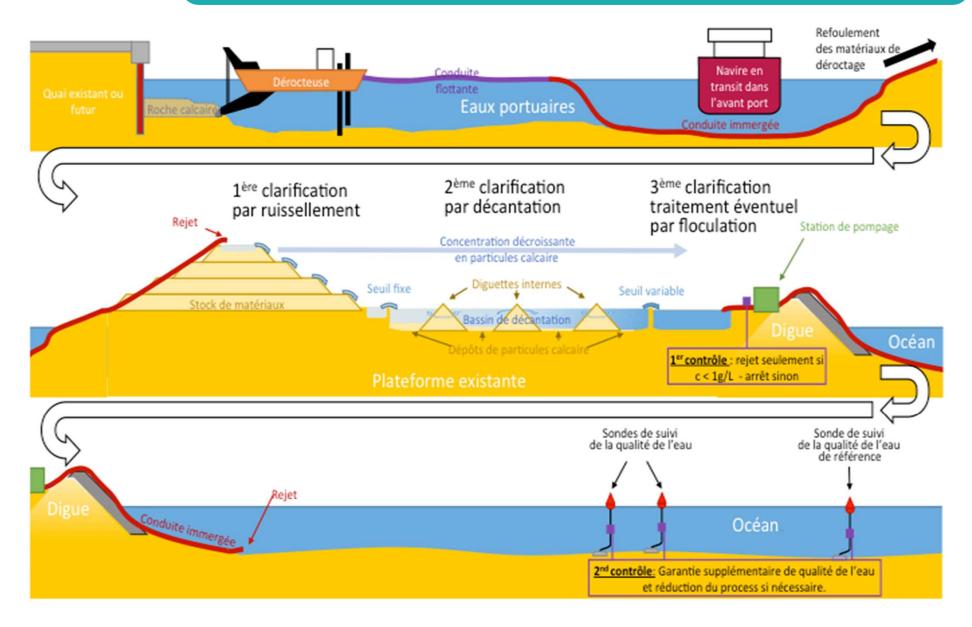


De janvier à avril 24

- Port de service (partie nord)
- Quai Lombard (AP01 & 02)
- Quai de Chef de Baie 3

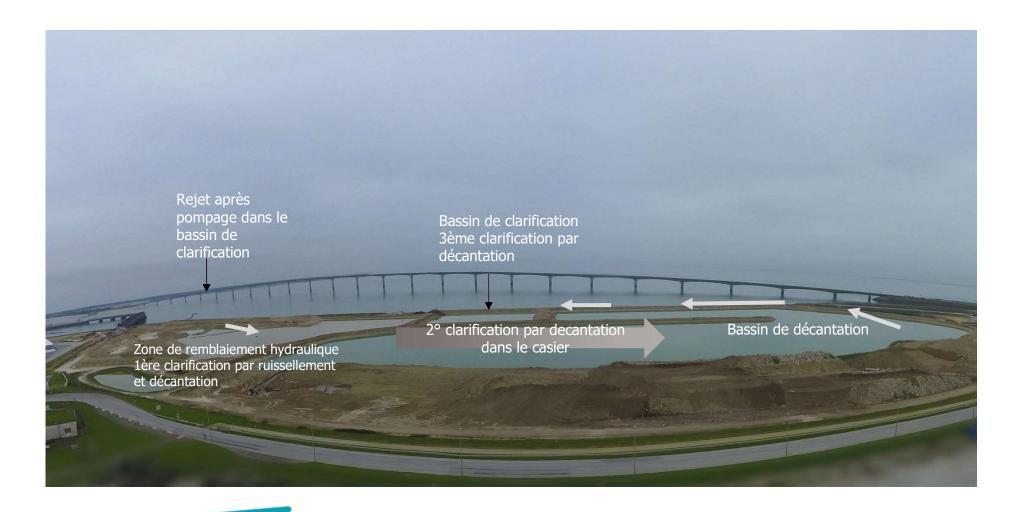


Déroctage : maîtrise des rejets en mer





Déroctage : Circuit de décantation de l'eau issue du déroctage





Qualité de l'eau : Contrôle en amont du rejet



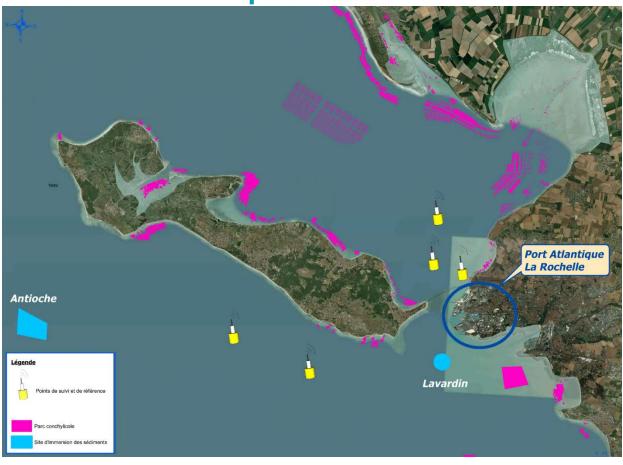


- Sonde de turbidité dans le casier de clarification des eaux avant leur rejet. (seuil à 1g/L)
- Mesures prises toutes les 5 min, mise à jour sur la plateforme toutes les 15 min.
- Analyse et adaptation du rejet en cas d'alerte



Suivi de la qualité de l'eau en aval du rejet

Suivi PALR dans les pertuis



www.larochelle.port.fr

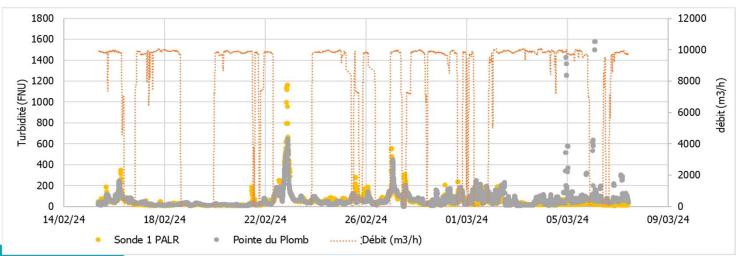
Mesures prises en permanence, traitée mise à jour sur la plateforme. Analyse et adaptation du rejet en cas d'alerte Surveillance par timelaps depuis le pont de l'Ile de Ré



Suivi de la qualité de l'eau en aval du rejet

A la demande de la profession conchylicole mise en place d'une sonde au droit de la pointe du plomb du 15/02/24 au 7/03/24 (contrainte hauteur eau pour pose de la sonde au plus proche de l'activité conchylicole).

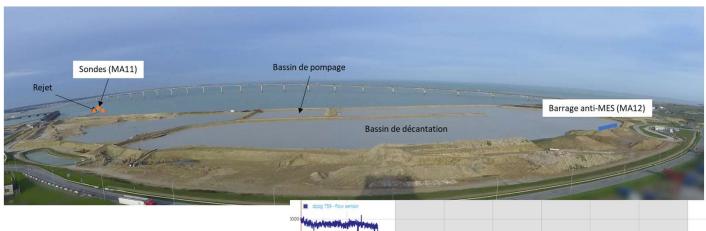


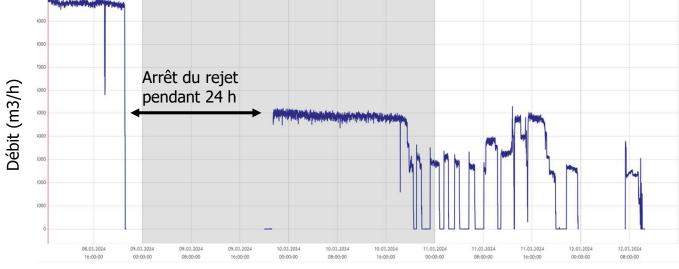




Mesures complémentaires de maîtrise en fin de chantier

- Barrage anti-MES dans le bassin de décantation
- Sondes de suivi supplémentaire au plus proche du point de rejet
- Diminution du débit de rejet de moitié pour la vidange du casier en fin de chantier







Etat d'avancement et planning prévisionnel de réalisation

Questions?



Etat d'avancement : **Construction du futur quai CDBO4**

TERMINAL DE CHEF DE BAIE 4



- > Consultation des entreprises en cours
- > MR5: Réduction des incidences des lixiviats du massif de déchets de Chef-de-Baie 4 sur le milieu marin
- > MR10: Réduction des incidences des anodes galvaniques sur le milieu marin
- > MR11: Réduction des incidences du bruit sous-marin sur les mammifères marins, tortues et poissons
- > MA8: Accompagnement pour la connaissance du bruit aérien lié aux travaux



Construction du futur quai CDBO4

Questions?



Bilan du suivi des mesures

« Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »



Bilan du suivi des mesures « Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »

Etude de la zone à crépidules (MC1)

Recherche d'une mesure de compensation alternative à la MC1

- Le Parc Naturel Marin travaille à ce jour sur une stratégie systémique de qualification des habitats et sur la question de l'inscription juridique des actions et des projets du PNM avec des mesures de compensation.
- > Dans ce contexte, PALR a proposé en novembre 2023 au PNM de travailler sur un site pilote en parallèle de sa démarche.
- La recherche d'une mesure de compensation, sa mise en place et son suivi, pourraient servir de cas d'étude au PNM.
- La demande est en cours d'étude au sein des services du PNM.







Bilan du suivi des mesures « Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »

Compensation des incidences sur les oiseaux nicheurs par la restauration écologique de milieux naturels de 10 ha (MC4)

- PALR a souhaité compléter les mesures (MC2 et MC3) avec la mesure MC4, qui a pour ambition de restaurer des milieux naturels sur le littoral de Charente-Maritime.
- Cette mesure cible l'origine du dysfonctionnement écologique plus global observé à l'échelle du littoral atlantique, dont le report d'oiseaux nicheurs sur des sites artificiels est une conséquence.
- Collaboration avec le Conservatoire du Littoral pour la recherche de site.
- Décembre 2023: envoi d'un courrier d'intention indiquant la démarche et le périmètre pressenti propose la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion sur les sites considérés.
- Fin décembre 2023: Accord de la DREAL
- Mars 2024: début des inventaires (pendant 1 an)





Bilan du suivi des mesures « Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner »

Questions?



Questions et points divers

(dont sujets à traiter préférentiellement lors de la prochaine séance et date prévisionnelle)